

Conseils techniques pour installer les couverts végétalisés le long des cours d'eau

Actuellement, il est interdit de pulvériser des produits phytopharmaceutiques ou d'épandre de l'azote à moins de 6 mètres d'un cours d'eau. Cette réglementation a été instaurée dans l'objectif de protéger l'eau et les organismes aquatiques. Un décret de 2019 vise à aller plus loin dans la démarche.

À partir du 1^{er} octobre 2021 et au plus tard pour le 31 mai 2022, un Couvert Végétal Permanent (CVP) devra être présent sur les 6 premiers mètres d'une terre de culture en bord de cours d'eau, exception faite des parcelles reprises en agriculture biologique.

Quelles sont les solutions pour valoriser au mieux cette zone tampon végétalisée ? Fourrage Mieux, Natagriwal et PROTECT'eau vous proposent des exemples de couverts selon l'objectif recherché : entretien minimum, production de fourrage, limitation du ruissellement, biodiversité.

Planter un couvert ligneux

L'obligation de couverture pérenne en bordure de cours d'eau est l'occasion de donner de la place aux ligneux sur l'exploitation. Afin de contribuer à l'objectif de plantation de 4.000 km de haies, le gouvernement wallon a revalorisé les subsides à la plantation. Les aides couvrent ainsi le coût des plants et permettent de rémunérer le travail de plantation. Bien entendu, des conditions sont à respecter (minimum 3 espèces, minimum 100 mètres en zone agricole...) et certaines espèces appréciant avoir les pieds dans l'eau sont à privilégier, comme l'aulne glutineux. Avant l'implantation d'un couvert ligneux, il est nécessaire de prendre contact avec le gestionnaire du cours d'eau, qui doit pouvoir y accéder.

Planter un couvert herbacé

Composer son mélange

Ci-contre, le tableau 1 propose une gamme variée de mélanges répondant à différentes caractéristiques et conditions pédoclimatiques. La dose de semis optimale pour tous les mélanges est de **35 kg/ha**. Semer plus dense n'apporte aucun avantage en termes d'installation, de productivité ou de pérennité. De bonnes conditions de semis sont primordiales. Les mélanges proposés dans le tableau sont répartis selon les avantages qu'ils apportent à l'agriculteur et à l'environnement :

- **Entretien minimum** (mélanges 1 et 2) : Ces types de mélanges seront idéalement fauchés avec une exportation de la biomasse, mais ils pourront également être broyés une fois par an pour l'entretien. Ces mélanges doivent bénéficier de conditions optimales d'installation (chaudes et humides) car leur développement est très lent. Un étêtage est recommandé l'année du semis ou au printemps suivant, puis un broyage entre le 15/08 et 15/09 s'il y a un risque

QUID DES LEGUMINEUSES ?

La plupart des mélanges prairiaux longue durée pourront convenir. Pour obtenir une bonne pérennité, le couvert doit contenir au moins 2 espèces différentes, en privilégiant les espèces pérennes pour répondre à la législation. La gestion du couvert se fera essentiellement par la fauche, même si le pâturage est autorisé. Dans tous les cas, un mélange de légumineuses pures est déconseillé, en raison du manque de pérennité et du risque de voir la zone tampon devenir un réservoir à campagnols.

d'envahissement par les ligneux. Divers mélanges commerciaux de types « talus/gazons » à faible entretien qui contiennent des espèces comme la fétuque rouge, le pâturin des prés et la koelérie sont également mis sur le marché et pourront répondre à cet objectif. Ces mélanges gazons seront par contre semés à 50 kg/ha vu leur implantation plus délicate.

- **Production temporaire de fourrage** (mélanges 3, 4, 5 et 6) : Ces types de mélanges sont destinés à être récoltés plusieurs fois dans l'année, dans un objectif de production d'un fourrage de qualité. Les mélanges proposés sont composés de maximum 5 espèces différentes et contiennent tous des légumineuses utiles au bon développement du couvert. Cependant vu l'absence de fertilisation, la productivité risque de diminuer au bout de 3-4 années. Le couvert va évoluer alors vers une prairie maigre avec une à deux exploitations par an. La pérennité du couvert sera, quant à elle, assurée sur le long terme grâce aux graminées et au trèfle blanc présents dans les mélanges.
- **Limitation du ruissellement** (mélange 6) : Ce type de couvert convient particulièrement aux parcelles en pente. Le couvert devra être maintenu idéalement à une hauteur maximale de 10 à 20 cm pour contrer le ruissellement, sans quoi les herbes hautes risquent de se coucher face à de grandes quantités d'eau. Pour assurer la pérennité des couverts et garantir un effet barrière contre le ruissellement, le broyage est déconseillé car il aura tendance à étouffer le couvert.
- **Petite faune des plaines** (mélange 7) : Ce type de mélange est notamment favorable aux auxiliaires de cultures et à la petite faune des plaines. Afin d'obtenir cet effet bénéfique aux auxiliaires des cultures (carabes surtout), les entretiens (fauche ou broyage) sont déconseillés une fois le couvert installé. Néanmoins, un broyage réalisé à 10 ou 15 cm est possible entre le 15 août et le 15 septembre si risque d'envahissement par les ligneux.

Tous les mélanges présentés peuvent faire l'objet d'un pâturage si les conditions de portance du sol sont bonnes et moyennant la mise en place d'une clôture le long de la berge. S'il n'y a pas d'exploitation, les couverts herbacés peuvent évoluer vers des couverts ligneux au fil des années.

Enfin, pour être complet, des mélanges spécifiques « tournières enherbées » peuvent être mis en place par les agriculteurs souhaitant s'engager en MAEC « tournière enherbée » (bien remplir la pré-demande avant le 31 octobre sur Pac-on-Web). Pour un engagement en méthode ciblée, seules les variantes incluant la plantation d'un cordon arboré rivulaire sont possibles : prendre contact avec son conseiller MAEC pour les détails pratiques.

Réussir l'implantation

Pour réussir l'implantation du couvert herbacé permanent, voici quelques conseils :

- Pour une bonne installation en fin de saison, les couverts doivent être, si possible, semés avant le 01/10 ;
- Au printemps, semer les couverts dans une terre suffisamment réchauffée, à partir du 15/03 ;
- Travailler la terre assez finement en surface pour favoriser le contact sol/graine, sauf sur le 1^{er} mètre depuis la crête de berge ;
- Semer à une profondeur adaptée : 1 à 1,5 cm pour les espèces prairiales (ray-grass, fétuques, fléole, trèfles...), soit à l'aide de semoir à céréales sur lequel les buses de semis sont relevées, soit avec des systèmes de distribution à la volée (herse étrille munie d'un semoir pneumatique ou centrifuge). Les semis à la volée obtiennent généralement de meilleures levées et limitent le développement des plantes indésirables ;

- Rouler la terre directement après le semis pour favoriser la remontée de l'eau en surface et aider la germination. Utiliser un rouleau suffisamment lourd, surtout par temps sec, pour assurer un bon plombage ;
- Réaliser une fauche de nettoyage ou un broyage au printemps pour éliminer les adventices annuelles et densifier le couvert. Si le semis est réalisé au printemps, procédez au nettoyage 8 à 10 semaines après le semis.

Rappel :

Après implantation d'un couvert permanent sur une zone tampon en bord de cours d'eau, la réglementation reste en vigueur : l'utilisation de fertilisant azoté (organique ou minéral) et de produits phyto y est proscrite (sauf traitement localisé contre certains chardons, rumex et plantes invasives). Le travail du sol est, quant à lui, interdit à moins d'un mètre de la crête de berge.

Semis sous couvert, c'est possible au printemps !

Le semis sous couvert offre souvent de meilleures conditions de levée et permet surtout d'augmenter la productivité lors de l'année d'installation. Au printemps, tous les mélanges proposés peuvent être implantés seuls ou sous couvert d'autres plantes. Par contre, pour les semis de fin d'été, les plantes de couverture sont déconseillées car le risque de concurrence est plus grand. Attention : les plantes de couverture peuvent être seules ou en mélange, mais toujours en quantité adaptée afin de limiter la concurrence avec le couvert herbacé. L'objectif principal est bien d'implanter le couvert de façon optimale.

Voici quelques exemples de plantes de couverture utilisables dans le cas d'un semis de couvert permanent au printemps :

- Céréale de printemps (ex. : avoine) : max 60 kg/ha
- Céréale de printemps (max 60 kg/ha) /pois fourragers (max 25 kg/ha)
- Pois protéagineux de printemps : max 130 kg/ha
- Trèfles annuels (à l'automne : incarnat, au printemps : Perse ou Alexandrie) : 3-5 kg/ha à la même profondeur que le couvert herbacé

Le semis sous couvert de céréales ou de pois se réalisera le même jour en 2 passages, sauf si le matériel est adapté pour semer à 2 profondeurs différentes. On sème au premier passage la plante de couverture puis au second, sans travail du sol, le mélange herbacé. La profondeur de semis optimale des céréales est de 3-4 cm et celle des pois de 5 cm.

L'utilisation des ray-grass d'Italie ou hybrides et des festulolium dans les mélanges sera limitée à 5 kg/ha maximum car leur pérennité n'est que de 2-3 ans.

Contacts utiles

Pour un conseil gratuit et personnalisé sur la végétalisation des bandes tampon le long des cours d'eau :

Composition et installation des couverts ligneux	Natagriwal : 0493/33.15.89 plantations@natagriwal.be
Composition et installation des couverts herbacés	Fourrages Mieux www.fourragesmieux.be G. Meniger (0472/76 51 56) meniger@fourragesmieux.be

	D. Knoden (0473 /53 64 95) knoden@fourragesmieux.be
Réglementation phyto et nitrate en zones tampon	PROTECT'eau 081/72 89 92 info@protecteau.be

Auteurs : PROTECT'eau, Natagriwal, Fourrages Mieux

Tableau 1 : Différentes possibilités de mélanges existent selon les avantages recherchés et les conditions pédoclimatiques de la parcelle en bordure du cours d'eau.

	Composition du mélange (% du poids total)											Caractéristiques	Conditions pédoclimatiques supportées	Avantages	
	Ray-grass anglais	Fétuque des prés	Fléole des prés	Dactyle	Fétuque élevée	Pâturin des prés	Fétuque rouge	Agrostides	Luzerne	Trèfle violet	Trèfle hybride				Trèfle blanc
Mélange 1	10					30	30	25				5	Couverture au semis assurée par le ray-grass anglais et le trèfle blanc	Sol profond et drainant	Entretien minimum
Mélange 2						50	38					12	Installation très lente	Sol profond et drainant	Entretien minimum
Mélange 3	35	30	12							15		8	Mélange type "Ardenne" aimant les conditions fertiles et fraîches, bonne valeur alimentaire	Sol profond et drainant	Production de fourrage
Mélange 4	12			30	35					15		8	Haut potentiel de production pour tous types de conditions, supporte les épisodes de sécheresse	Sol profond et drainant Sol séchant, peu profond	Production de fourrage
Mélange 5				25	35			35				5	Haut potentiel de production pour conditions séchantes (ex. : sols sablonneux), supporte bien les fortes chaleurs	Sol profond et drainant	Production de fourrage
Mélange 6	15				65					15		5	Haut potentiel de production pour conditions très humides ou contrastées (humides l'hiver et séchantes l'été), produit un fourrage plus fibreux	Sol profond et drainant Sol humide et/ou compacté	Production de fourrage Limite le ruissellement
Mélange 7				50	20	30							Favorable aux auxiliaires de culture et à la petite faune des plaines	Sol profond et drainant Sol très drainant	Favorable aux auxiliaires de culture et à la petite faune des plaines